



Marais Despous (Identifiant national : 910010747)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34323009)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, . - 910010747, Marais Despous.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910010747.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 734331°-1844413°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Mauguio (INSEE : 34154)

1.2 Superficie

175,55 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du Marais Despous se situe sur le littoral languedocien au sud de l'agglomération de Mauguio. Cette zone humide s'étire sur environ 3 kilomètres de la berge nord-ouest de l'étang de l'Or et couvre moins de 200 hectares.

Elle se compose d'une grande variété de milieux plus ou moins doux. Ces milieux très ouverts à boisés sont quadrillés d'un réseau de roubines et de canaux. La ZNIEFF constitue une zone de transition entre les marges salées de l'étang de l'Or et les zones urbanisées ou cultivées de la plaine de Mauguio. Des habitations, cabanes et quelques voies de communications s'insèrent dans ce paysage très parcellisé.

L'environnement immédiat de la ZNIEFF est plutôt agricole au nord, et naturel au sud, avec la lagune de l'étang d'Or. L'aéroport de Montpellier-Fréjorgues ne se trouve qu'à un kilomètre à l'ouest.

Elle fait l'objet d'une activité d'élevage extensif de taureaux et de chevaux et d'activités de loisir (chasse).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Terrain acquis par un département
- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone humide protégée par la convention de Ramsar

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Poissons - Reptiles - Insectes - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe les marais depuis la zone des « Fournieux » et s'arrête juste avant « les Brandous » et l'étang de la Castellone.

Les limites correspondent, au sud, au rivage de l'étang et au nord, au passage des zones de marais plus ou moins boisées aux zones urbanisées ou cultivées.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'intérêt écologique de l'Étang de Mauguio au sein duquel se trouve la ZNIEFF, est reconnu à travers divers classements dont les retombées portent notamment sur la protection et la gestion.

L'acquisition de 3 hectares par le Conservatoire du Littoral au niveau de la Capoulière est insuffisante pour permettre une protection foncière pérenne de ce site.

Certains éléments existants sur le site peuvent limiter la qualité de l'habitat de la Cistude d'Europe comme le comblement des zones humides, la salinisation des milieux, la fermeture du milieu rivulaire et la gestion inadaptée des marais et canaux.

Le développement de la cabanisation (et notamment aux lieux-dits « les Fournieux » et « la Couarche ») entraîne une fragmentation et une destruction des habitats. Elle induit aussi d'autres formes de menaces comme le comblement des roudines qui modifie le fonctionnement hydraulique général de la zone humide, le dépôt d'ordures, le captage ou détournement des eaux des résurgences et des pollutions organiques ou chimiques par exemple.

Les terres agricoles situées sur le bassin versant en amont de la ZNIEFF, induisent, par ruissellement une pollution chimique et organique.

En outre, les activités de loisirs en véhicules motorisés dégradent les habitats et la flore.

Toutes ces menaces ont pour conséquences un état de conservation moyen des habitats de la ZNIEFF notamment au niveau des lieux-dits « les Fournieux », « la Couarche » et « Croix Despous ».

L'enjeu majeur de cette ZNIEFF est de conserver ces types d'habitats humides halophiles ainsi que la flore patrimoniale qui s'y développe, en s'assurant :

- du bon fonctionnement hydraulique de la zone, de manière à conserver la diversité des milieux en terme de salinité ;
- du maintien de l'ouverture des milieux par une gestion agricole appropriée (calendriers de pâturage) dans les sansouires et les prés salés ;
- de la bonne qualité de l'eau alimentant la zone humide (vérifier le bon traitement et la canalisation des effluents des cabanes) ;
- de l'absence de colonisation de certaines zones du site par des plantes envahissantes comme le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) ou l'Aster écaillé (*Aster squamatus*).

Mais il s'agira avant tout de proscrire l'artificialisation de la zone (limitation des cabanes aux zones autorisées) en application de la loi Littoral et de la loi sur l'eau notamment.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons - Odonates - Lépidoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Reptiles 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	8267	<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Diane (La), Thaïs (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Mylène Tollier, Thomas Gendre, CEN LR				2008
Odonates	65456	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	<i>Aeschne affine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Gendre, CEN LR				2008
	65199	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	<i>Leste sauvage</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Gendre, CEN LR				2008
	65339	<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)	<i>Sympétrum méridional (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Gendre, CEN LR				2008
Phanérogames	88571	<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	<i>Laïche hispide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1993
	91823	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	<i>Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, Mme Marie-Josèphe MAURUC, Mme Nadine PELISSON, CBNMP				2006
	93171	<i>Cressa cretica</i> L., 1753	<i>Cresse de Crète</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1993

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93454	<i>Crypsis aculeata</i> (L.) Aiton, 1789	<i>Crypside piquante</i> , <i>Crypside à aiguillons</i> , <i>Crypside en forme d'aiguillon</i> , <i>Crypsis piquant</i> , <i>Crypsis à aiguillons</i> , <i>Crypsis en forme d'aiguillon</i> , <i>Sporobole piquant</i> , <i>Sporobole à aiguillons</i> , <i>Sporobole en forme d'aiguillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2006
	94270	<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca, 1995	<i>Dactylorhize élevé</i> , <i>Orchis élevé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Gérard DELVARE, M. Jean-Paul HERVY, M. Michel NICOLE, SFO Languedoc, CBNMP				2004
	133740	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>maritimus</i> (Lam.) Batt., 1889	<i>Carotte maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, Mme Marie-Josèphe MAURUC, Mme Nadine PELISSON, CBNMP				2006
	134078	<i>Elytrigia elongata</i> subsp. <i>scirpea</i> (C.Presl) Kerguélen ex Carreras, 1986	<i>Chiendent scirpe</i> , <i>Chiendent à feuilles de Scirpe</i> , <i>Élytrigie scirpe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1993
	97601	<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	<i>Euphorbe des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, Mme Marie-Josèphe MAURUC, Mme Nadine PELISSON, CBNMP				2006
	137271	<i>Leucojum aestivum</i> subsp. <i>aestivum</i> L., 1759	<i>Nivéole d'été</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jérémie BARRET, CEN L-R, CBNMP				2007
	107588	<i>Medicago ciliaris</i> (L.) All., 1785	<i>Luzerne ciliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1992
	107964	<i>Melilotus siculus</i> (L.) B.D.Jacks., 1895	<i>Mélilot de Messine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1992

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113838	<i>Plantago cornutii</i> Gouan, 1773	Plantain de Cornut	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jérémie BARRET, CEN L-R, CBNMP				2007
	121550	<i>Schoenoplectus littoralis</i> (Schrad.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Scirpe littoral	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1993
	122592	<i>Senecio doria</i> L., 1759	Séneçon doria, Herbe dorée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1993
Poissons	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Gendre, Mylène Tollier, CEN LR				2008
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Gendre, CEN LR				2007

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	8267	<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	113838	<i>Plantago cornutii</i> Gouan, 1773	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP		
	M. Frédéric ANDRIEU, Mme Marie-Josèphe MAURUC, Mme Nadine PELISSON, CBNMP		
	M. Gérard DELVARE, M. Jean-Paul HERVY, M. Michel NICOLE, SFO Languedoc, CBNMP		
	M. Gérard DELVARE, M. Michel NICOLE, SFO Languedoc, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Jean PRUDHOMME, CBNMP		
	M. Jean-Paul HERVY, SFO Languedoc, CBNMP		
	M. Jérémie BARRET, CEN L-R, CBNMP		
	Mylène Tollier, Thomas Gendre, CEN LR		
	SST LR		
	Thomas Gendre, CEN LR		
Thomas Gendre, Mylène Tollier, CEN LR			